

Liste des résolutions 2018-2019

Suivi

CA-2019-03-20-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 2018.	Réalisé
CA-2019-03-20-02	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 décembre 2018.	Réalisé
CA-2019-03-20-03	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois de novembre et décembre 2018 et janvier et février 2019, incluant les signatures de contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.	Réalisé
CA-2019-03-20-04	D'entériner les chèques 2 836 à 2 839, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er novembre 2018 et le 28 février 2019.	Réalisé
CA-2019-03-20-05	D'adopter le budget et le plan d'action 2019-2020 de l'Organisme.	Réalisé
CA-2019-03-20-06	D'autoriser Francis Clément et Pierre Deshaies à signer l'addenda suivant au bail de location avec la Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé : • location d'un 5e bureau d'avril 2019 à mars 2020; • location d'un 6e bureau de mai 2019 à septembre 2019.	Réalisé
CA-2019-03-20-07	D'adopter les horaires de travail suivants pour Francis : • Mars à mai 2019 : 40 heures par semaine, dont 24 minimum au bureau • Juin à juillet 2019 : 32 à 40 heures par semaine, dont minimum 16 au bureau • Août 2019 : vacances (3 semaines) • Septembre à décembre 2019 : 16 heures par semaine à la maison • Janvier à mars 2020 : 32 à 40 heures par semaine, selon les besoins D'adopter les horaires et conditions de travail suivants pour Pierre-Marc : • Septembre à décembre 2019 : 37,5 heures par semaine et directeur adjoint par intérim (gestion de l'interne + développement de projets) • Bonification salariale de 50 \$/semaine pour le poste de directeur adjoint par intérim De modifier la <i>Politique de gestion des ressources humaines</i> en bonifiant les échelles salariales du poste de coordonnateur de 1 \$/heure à compter du 1er avril 2019.	Réalisé
CA-2019-03-20-08	D'ajouter aux contrats de l'Organisme les clauses suivantes : • Les données recueillies par l'OBVRLY durant l'exercice de son mandat pourront être intégrées au Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme afin de compléter le portrait et le diagnostic du territoire, sauf indication contraire et à l'exception des données confidentielles. • Le mandataire adoptera une résolution afin de permettre à l'OBVRLY d'avoir accès au terrain en toute légitimité et ainsi remplir son mandat sans contrainte. • L'OBVRLY signalera au mandataire les dérogations réglementaires observées durant la réalisation de son mandat afin que ce dernier puisse y donner suite de la manière qu'il jugera appropriée en gardant confidentielle l'origine du signalement. • L'OBVRLY retiendra des frais de gestion de projets de 15 %, sauf si les critères de financement ou de l'entente ne le permettent pas. • L'OBVRLY rendra le rapport final du projet disponible sur site Web.	Réalisé
CA-2019-03-20-09	D'adopter la <i>Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes</i> .	Réalisé

CA-2019-03-20-10	De modifier l'article 4.1.2 des Règlements généraux de l'OBVRLY afin que le collège électoral du milieu municipal soit constitué des sièges réservés suivants : • 1 siège réservé à la MRC de Maskinongé; • 1 siège réservé à la Régie d'aqueduc de Grand Pré; • 3 sièges réservés pour les municipalités du territoire d'intervention.	Réalisé
CA-2019-03-20-11	De proposer la candidature de l'OBVRLY (M. Francis Clément comme représentant) pour participer à la Table des partenaires (OBV du nord) du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du lac Saint-Pierre.	Réalisé
CA-2019-03-20-12	De communiquer avec M. Simon Allaire et de lui proposer d'assister à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'Organisme (septembre 2019) afin de lui permettre de se familiariser avec la mission et les mandats de l'OBVRLY. En cas de refus, de demander à M. Allaire de tenir la prochaine réunion du conseil d'administration au local qu'il rend disponible à cette fin à son bureau de comté situé à Louiseville.	En attente
CA-2019-03-20-13	Que Pierre Deshaies et Francis Clément soient mandatés pour représenter l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche lors de l'assemblée générale annuelle du ROBVG. Que ces mêmes personnes soient également mandatées pour participer, le cas échéant, à toute assemblée générale spéciale pouvant avoir lieu au cours de l'année 2019-2020.	Réalisé
CA-2019-03-20-14	D'autoriser Francis Clément à signer l'entente de financement du FARR Mauricie pour le projet « Qualité de l'eau des puits privés en Mauricie, responsabilisation et autonomisation des citoyens, phase 2 ».	Réalisé

Liste des résolutions 2019 - 2020
Suivi

CAE-2019-05-28-01	D'adopter les états financiers avec comme résultats pour l'année 2018-2019 un excédent de 48 700 \$ et un actif net de 118 598 \$ pour l'Organisme	Réalisé
CA-2019-05-29-01	De nommer M. Francis Clément à titre de président et de secrétaire d'élection; D'ouvrir la période de mise en candidature.	Réalisé
CA-2019-05-29-02	Que le mode de mise en candidature soit par proposition orale avec appui.	Réalisé
CA-2019-05-29-03	De fermer la période de mise en candidature.	Réalisé
CA-2019-05-29-04	D'autoriser les trois personnes suivantes à signer les chèques, mandats, ordres de paiement et autres effets à la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, soit : M. Pierre Deshaies et/ou M. Jean Lemieux et/ou M. Francis Clément, en considérant que deux des trois signatures sont nécessaires.	Réalisé
CA-2019-05-29-05	De nommer M. Pierre Deshaies comme représentant de l'OBVRLY au CRE Mauricie.	Réalisé
CA-2019-05-29-06	D'autoriser M. Francis Clément à déposer une offre de service à la Régie d'aqueduc de Grand Pré afin de réaliser l'analyse de vulnérabilité de leurs sources d'eau potable.	Réalisé
CAE-2019-07-30-01	D'autoriser Francis Clément à déposer des offres de services de plus de 50 000 \$ à la MRC de Maskinongé pour la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques et à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour l'analyse de vulnérabilité de leur source d'eau potable.	Réalisé